

Centrafrique : dix ans, une douzaine d'accords de paix jamais appliqués

	Acteurs	Arrêt des hostilités	Partage du pouvoir	Canton-nemet ex-combatants	DDR	Libération des prisonniers	Amnistie	Retour des réfugiés et des déplacés	Justice	Refus De la violence
<u>2.2.2007</u> Syrthes	Bozizé Gouv. FDPC UFDR	oui	FDPC+ UFDR au sein du gouv	oui	Réhab+ Intégration Combattant FDPC+ UFDR dans l'armée	oui	Amnistie générale pour FDPC et UFDR	oui	-	oui
<u>1.4.2007</u> Biraou	Gouv. UFDR	oui	UFDR au sein du gouv	oui	Réhab+ Intégration Combattant UFDR dans l'armée	oui	Amnistie générale Pour UFDR	-	-	oui
<u>21.6.2008</u> Libreville	Gouv. APRD FDPC UFDR	Cessez-le-feu immédiat	Principe de participation des mvts politico-militaires liés à cet Accord à la gestion de l'Etat après dialogue inclusif	oui	Oui + dissolution des milices	oui	Amnistie générale APRD FDPC UFDR sauf pour crimes relevant de la CPI	-	-	-

<u>11.1.2013</u> Libreville	Majorité Opposition Groupes Politico- militaire + Coalition Séléka UFDR CPJP CPSK UFR	oui	Gouv. d'union Nationale d'un an avec un PM issu de l'opposition Retrait des Sélékas des villes occupées	oui	Dissolution des milices	oui	-	-	Réforme de la Justice	oui
<u>18.4.2013</u> Décl. N'Djamena	Sommet CEEAC	-	Transition fixée à 18 mois Elections libres dans les 18 mois Création d'une Cour Constitutionnelle pour surveiller la légalité des lois durant la transition	oui	Oui + Réorg. des Forces de défense	-	-	oui	Réforme de la justice	Protection de la population civile
<u>7.11.2013</u> Pacte Répub. de Bangui	Via Sant'Egidio, Président Djotodia PM + président du CNT	oui	Mise en place d'un d'un dialogue constructif	-	Désarmement des milices	-	-	oui	-	

<u>23.7.2014</u> Brazzaville	Les Belligérants	Arrêt immédiat des violences	Libre-circulation + Refus de la partition, Comm. de suivi avec : Groupes politico-militaires + G8 + Président + CNT + Gouv	oui	oui	-	Non à l'impunité mais sans préciser les modalités	oui	-	oui
<u>8.4.2015</u> Nairobi Accord Non reconnu	FRPC+ Anti-Bal	Dans les 72 heures, Cessez-le-feu + arrêt des hostilités	Création d'une nouv. autorité de Transition avec : toutes les parties + partis pol + religieux pour réviser la Charte nat. de transition	oui	Oui + Désengagement + Intégration des combat. dans l'armée+ nouvelle hiérarchie	-	-	-	-	Protection et promotion de la paix parmi les populations civiles
<u>11.5.2015</u> Pacte F.N.Bangui	Gouv+ Partis pol+ 11 groupes politico-militaires	Mise en œuvre immédiat de la cessation des hostilités	Elections Référendum Constitution à tenir Statut pour les ex-présidents Jours fériés musulmans	oui	Oui+ Désarmement volontaire et immédiat des groupes militaro-politiques	-	Non pour les crimes internat.	oui	Introduction d'une clause constitutionnel -le prohibant l'amnistie pour les crimes internationaux +CVR +CPS +CPI	

									+Tribunaux et mécanismes endogènes	
<u>15.12.2016</u> Benguela Angola, Non reconnu	Ex-Sélékas N. Adam Zakaria Mahamat	L'arrêt réciproque des hostilités	Acceptent de devenir des partis politiques si poste PM 30% Ministres Statut pour ex-présidents	-	30% des leurs dans l'armée et forte rep. dans la fonction publique	-	Amnistie des criminels de guerre comme solution pol. et jurid., fin des sanctions, Repentir pour les auteurs des crimes	oui	1 an de CVR, vérité et justice mais sans précision des modalités	Protection des personnes et du bétail
<u>6.2017</u> Sant'Egidio	Gouv+ Groupes politico-militaires	Cessez-le-feu immédiat en vue de la fin des hostilités	Unité RCA Transform. des groupes politico-mil en partis politiques Respect des élections 2016	-	oui + Intégration des combat. dans l'armée	oui	Consult. pour lever sanctions du CS contre ceux visés	oui	1 an CVR CPS CPI Grâce présidentielle	Affirmation des droits sacrés de la personne à la vie, liberté et sécurité
<u>17.7.2017</u> Libreville	Gouv+ Union Africaine+ Groupes affiliés au processus DDRR	-	Entérine décisions du FNB Prise en compte de l'accord de Sant'Egidio Crée panel de facilit. sous UA	-	Oui + Intégration des combat. dans l'armée et la fonct. publique	-	Non à l'impunité mais sans préciser modalités	oui	JT + Mécanismes endogènes de résolution des conflits	Affirmation que la violence, la force et les armes ne constituent pas une solution

Accords de paix en République centrafricaine

2.2.2007, Syrthes, Accord de paix entre le Gouvernement de la République Centrafricaine et les Mouvements Politico-Militaires désignés ci-après, FDPC et UFDR

1.4.2007, Birao, Accord de paix entre le Gouvernement de la République Centrafricaine et le Mouvement Politico-Militaire UFDR

9.5.2008, Libreville, Accord de paix entre le Gouvernement de la République Centrafricaine et le Mouvement Politico-Militaire APRD (l'accord répète les deux accords précédents)

21.6.2008, Libreville, Accord de paix global entre le gouvernement centrafricain et les mouvements politico-militaires (APRD, FDPC, UFDR)

11.1.2013, Libreville, Accord politique de Libreville sur la résolution de la crise politico-sécuritaire en République Centrafricaine

18.4.2013, Déclaration de N'Djamena

7.11.2013, Pacte républicain de Bangui (mené par Sant'Egidio)

23.7.2014, Brazzaville, Accord de cessation des hostilités en République centrafricaine

8.4.2015, Nairobi, the Nairobi Agreement on Cessation of Hostilities between Ex-Seleka (FFPCR) and Anti-Balaka of the Central African Republic (non reconnu)

11.5.2015, Forum national de Bangui, Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine

15.12.2016, Benguela (Angola), Rapport de la réunion entre le médiateur (Angola) et la délégation des ex-Sélékas de la RCA (l'Angola a aussi reçu dix jours plus tard des représentants anti-Balakas)

19 juin 2017, Entente de Sant'Egidio, Accord politique pour la paix en République Centrafricaine

17 juillet 2017, Libreville, Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA (aussi nommée feuille de route pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine)

Pierre Hazan